

Décision Générale colonial

Décision n° 30 décision n. 30 du 12 janvier 1943

n° 30

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 12 janvier 1943
Numéro JO n° 2 du 15/01/1943	Date du numéro 15 janvier 1943

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé ALI ABDALLAH est engagé en qualité de planton auxiliaire au salaire mensuel de 260 francs. Il est mis à la disposition du Chef du Service des Informations et Presse.